



HAL
open science

La mise en scène de la ville: regard sur l'espace urbain de Marrakech coloniale et postcoloniale

Rachele Borghi

► To cite this version:

Rachele Borghi. La mise en scène de la ville: regard sur l'espace urbain de Marrakech coloniale et postcoloniale. Nadir Maarouf. Le fait colonial au Maghreb. Ruptures et continuités, L'Harmattan, 2008. hal-01482835

HAL Id: hal-01482835

<https://hal.science/hal-01482835>

Submitted on 3 Mar 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Borghi, R. (2008). La mise en scène de la ville: regard sur l'espace urbain de Marrakech coloniale et postcoloniale. In *Le fait colonial au Maghrèb ruptures et continuités*. (N. Maarouf, cura) Parigi : L'Harmattan.

LA MISE EN SCENE DE LA VILLE : REGARD SUR L'ESPACE URBAIN DE MARRAKECH COLONIALE ET POSTCOLONIALE

RACHELE BORGHI

Enseignante chercheuse. Université Ca' Foscari, Venise

I.Introduction

Le 10 janvier 2001, au cours de l'assise annuelle sur le tourisme, le Roi Mohammed VI lance le slogan qui deviendra le moteur de la plupart des aménagements publics et un point central des stratégies de développement du pays: '10 millions de touristes en 2010'.

La ville promue à capitale du tourisme est Marrakech. Mais les opérateurs du secteur touristique qui parlent de la 'ville rouge' comme d'une ville à vocation touristique, oublient souvent de préciser que jusqu'en 1912 Marrakech était principalement un carrefour commercial (rôle qu'elle perdit très vite).

La ville est maintenant la vitrine du tourisme national. L'énorme opération d'aménagement urbain contemporaine à but touristique se fait en parallèle à une campagne publicitaire – 'Kounouz biladi' (trésors de notre pays) – lancée en mars 2004 par l'Office National Marocain du Tourisme. Cette campagne vise à encourager le marché touristique national déjà important. Par la

présentation d'une série d'images figées, Marrakech est définie comme 'capitale' de la tradition et de l'identité marocaines - grâce aussi à l'exotisme de la place Jamaa el Fna. Ces images sont une reproduction de toutes les icônes de la période coloniale créées à la fin du XIXe siècle et confirmées pendant le XXe siècle. Elles ont fortement contribué à la transformation de l'espace urbain des villes marocaines et à la construction du Maroc comme Etat Nation. L'ensemble s'est développé grâce à un solide corpus théorique, qui commençait à se faire jour dans la période précédant le protectorat, et qui a pris de l'ampleur durant la première décennie du protectorat.

Le processus d'aménagement urbain en cours à Marrakech depuis quelques années a ses racines culturelles dans cette période et peut participer à juste titre au débat contemporain sur la ville postmoderne, le *postmodern urbanism* et les phénomènes qui lui sont liés, en particulier la *gentrification*.

Si le réemploi de quelques zones centrales en clé postmoderne, comme soutient David Ley (2001), est caractérisé par six éléments architectoniques principaux – les proportions humaines, l'orientation favorisant les piétons, le pluralisme (de couleurs, de matériaux et de conception), la présence de renvois historiques régionaux et vernaculaires, la mise en valeur du contexte local et l'attention vers le pittoresque – Marrakech fait partie des *global cities* dans lesquelles on retrouve ce type de phénomène. La façon de construire l'espace urbain postmoderne, expérimentée d'abord aux Etats Unis, a atteint par la suite l'Europe, pour être aujourd'hui appliquée aux villes des pays en voie de développement (Minca 2004).

Il est donc intéressant d'analyser la mise en pratique de ce type de processus et de ses résultats dans une ville comme Marrakech qui est en train de devenir le symbole du Maroc sur la scène internationale, grâce à une politique ciblée de marketing urbain.

On verra donc comment dans la 'ville rouge' comme dans les villes nord-américaines et européennes, est en train de se profiler un véritable paysage urbain postmoderne, le *postmodern townscape*. Il s'agit du résultat du passage progressif de l'*urban planning* à l'*urban design* et il est interprété comme la réponse postmoderne au *cityscape* moderniste, dans une espèce d'effet combiné d'*heritage preservation*, architecture postmoderne, *gentrification* commerciale et résidentielle, et *community planning*

(Relph 1987 ; cit. in Minca 2004). En effet, il suffit de se promener dans les rues du Guéliz, la ville nouvelle de Marrakech, et dans quelques quartiers de la médina, pour retrouver une série d'éléments de décor urbain qui chérissent la composante esthétique, la complexité et la dimension locale, et célèbrent la différence, le pluralisme culturel et le style éclectique. L'importance des *quaintspaces* (espaces pensés pour sembler esthétiquement de valeur et accueillants) et des décorations sur les façades est un exemple du phénomène. Les décorations se concentrent surtout dans les quartiers piétonniers, enrichis de détails pour les rendre 'particuliers', mais aussi 'anciens', de style, dans le but d'attirer les riches et les amateurs du chic et de la mode; le rappel à la dimension locale, qui peut souvent se traduire par une reconstruction délibérée de l'histoire et de la géographie urbaine et par une séparation nette entre espaces pour piétons et espaces pour voitures (Minca 2004).

A Marrakech, on peut aujourd'hui reconnaître tous les signes d'un processus avancé de requalification urbaine, de *gentrification* des espaces considérés plus significatifs, processus confirmé par la redécouverte de l'histoire locale à travers l'organisation d'événements culturels et de festivals, dont le plus important est celui des arts populaires.

Ce mécanisme fragmente inévitablement l'espace urbain et frappe le visiteur qui s'éloigne (s'il y arrive) des parcours obligés et conçus dans le cadre de l'aménagement touristique comme représentatifs de la ville. L'envers du décor de la restauration et de la mise en scène des monuments historiques, de la construction de places, de la valorisation des bâtiments plus significatifs à travers des jeux de lumière, est la mise en veilleuse d'autres zones de la ville, les quartiers populaires, les bidonvilles oubliés.

Je vais tenter de montrer que les théories du *postmodern urbanism* peuvent s'appliquer à une ville comme Marrakech, qui a su s'adapter au modèle contemporain de 'ville globale' à travers l'exagération du vernaculaire et la construction d'un discours officiel dont la rhétorique s'appuie fortement sur le sentiment national et l'identité collective.

Ce type de perception de la ville trouve ses racines dans la période coloniale. En effet, la Résidence Générale française, incarnée par le général Lyautey, a créé les lignes directrices du développement du pays et en particulier de la conception et

construction de l'espace urbain. Mais elle a aussi produit – chose encore plus remarquable - un discours sur la ville, fort, cohérent et efficace. Il est donc possible de retracer les éléments de continuité par lesquels, passé et présent, images et stéréotypes, s'entremêlent.

II. La construction de Guéliz ou la spatialisation du projet colonial

La conscience de ce que Doutté (1905, 407) avait défini “émotion esthétique produite par ce paysage” de Marrakech, fut à la base du projet français de construction de la ville nouvelle. La création de deux entités urbaines séparées (médina et ville nouvelle) permettait de construire une ville européenne reflétant la nouvelle fonction de Marrakech, qui fut à la fois le miroir et la vitrine de la politique urbaine coloniale. La conception de Guéliz exprimait la volonté de proclamer définitivement le rôle et la fonction de la ville rouge : tourisme, loisir, plaisir et flânerie.

Le paysage tant célébré par les écrivains et les peintres était le plateau idéal pour la ‘mise en scène’ de la ville, le ‘théâtre’ (Turri 1998) de cette ‘comédie humaine’ à laquelle, selon la littérature de l'époque, seulement la visite de Marrakech permettait d'assister. Ses ‘acteurs’ principaux étaient les types photographiés dans la série de cartes postales *scènes et types* dont Marrakech possédait une grande variété (voir Bancel et al. 1997).

La ville nouvelle devait appliquer au territoire toutes les règles les plus modernes en matière d'urbanisme et en même temps devait s'harmoniser avec ‘l'esprit’ de la ville, avec son ‘essence’ et encourager sa ‘vocation’ touristique; elle devait, en bref, être la représentation urbaine de ‘l'aspect spectaculaire’ de Marrakech, ville qui, au même titre que les autres médinas marocaines “offre aux visiteurs une des curiosités les plus pittoresque du Maroc” (Bayssière 1924, 15).

Jusqu'à l'indépendance du Maroc les Européens résidèrent exclusivement dans la ville nouvelle. Les Français pensaient qu'il fallait soumettre toute l'agglomération de Marrakech au même règlement urbain général ; ils ont donc créé des arrondissements où “les Européens, les Musulmans et les Israélites pouvaient vivre selon leurs propres traditions” et adopter un style de vie qui soit conforme à leur ethnie. Ce principe fut traduit spatialement par la

création de trois entités différentes, la ville européenne, la ville musulmane et le quartier juif.

Les directives générales pour la construction de la ville nouvelle furent dictées par Lyautey, en suivant les principes qui caractérisaient son projet urbain (dualisme entre ville nouvelle et la partie ancienne de la ville). Son objectif était d'empêcher la "confusion, le contact inutile" entre deux populations – marocaine et européenne - qui n'avaient rien à gagner d'une cohabitation (De Mazières 1937, 65) :

Il importe, en autres, que les établissements français et la ville indigène restent distincts, afin d'éviter des proximités nuisibles, de maintenir à la ville et à la vie indigène leur intégrité, et de permettre à la vie française et aux divers services de s'étaler librement, sans empiéter sur les installations indigènes (P. Lyautey 1953, 45).

Pour concrétiser son projet urbain, Lyautey fait appel à l'architecte Henri Prost. A Marrakech, celui-ci, trouve déjà le tracé de la ville nouvelle fait par les militaires qui s'étaient installés sur la zone entre la place du 7 septembre et la colline du Guéliz.

Malgré cela , Prost redessina complètement le plan de la ville nouvelle, adoucissant le tracé initial en combinant des lignes droites et arrondies, à la fin, pour introduire une certaine variété sur la planification. Nous devons, en effet, surligner que l'urbaniste français s'inspira de ces œuvres aux travaux de Camillo Sitte et de Raymond Unwin, mais aussi aux projets de Eugène Hénard, trois références fondamentales qui nous aide à comprendre quels sont les influences urbanistique confluent avec le plan de la ville. En effet Prost essaya de tracer des lignes qui rappela les cartes des villes médiévales pour éviter, la monotonie du tracé et créer une relation entre les édifices, en particulier sur les volumes. Les tracés rectilignes furent alternés avec les tracés tournant, de façon à suggérer des parcours pittoresques, sans recréer le désordre caractéristique des villes médiévales.

Le projet de Prost prévoit donc ces points principaux : développer la ville européenne, en améliorant le tracé d'origine ; assurer le lien avec la Medina ; réaménager la place Jamaa al Fna en sauvant son caractère et en mettant en évidence la mosquée Koutoubia ; conserver l'admirable ensemble de l'hotel la Mamounia et la Ménara, en utilisant la beauté du cadre naturel et

la douce température des hivers, pour la création d'un quartier de repos (Marrast 1960,114)

En effet il se constituait une ville nouvelle caractérisée par des espaces rigide et régulier et réservée à des usages différents : une zone résidentielle, qui se développe au sud de l'unité urbaine réservée aux Européens, avec les activités commerciales ; une zone d'hivernage ; une zone industrielle à l'est de Guéliz (Perigny 1918,85 ;87) une zone militaire située au nord ouest et au sud ouest de la ville nouvelle (Bennasser 1984,73).

Un dahir du 14 avril 1913 autorisa la lotisation et la vente aux particuliers des terrains qui auraient formé la ville nouvelle de Marrakech. La lotisation répondait à la nécessité d'enraciner la présence de la population française, car "une villa construite représente une famille qui crée une lignée au Maroc" (Grillet 1938, 2).

La municipalité avait aussi la tâche d'assurer l'aménagement d'une sorte de 'quartier tampon' d'environ 4 km entre les deux villes. Une zone de *servitudo non aedificandi* (250 mètres des murailles), comme prévu par le dahir sur la préservation des murailles, fut maintenue dans le but de sauvegarder la 'spectacularité' du paysage et "préserver la perspective de cette splendide ligne de murailles qui s'étendent sur près de 5 kilomètres du nord au sud" (de la Casinière 1924, 90).

Lorsque les murailles avaient partout la même couleur rouge, Prost prit une décision qui marquera le destin de Marrakech: il impose à la population de la ville nouvelle de peindre les façades des bâtiments en rouge. A partir de là, les deux villes – la nouvelle et l'indigène – constitueront la célèbre 'ville rouge'. Cette opération permettra de mitiger les différences entre les deux agglomérations avec l'unification d'un ensemble bicéphale, en réalité totalement scindé jusqu'à l'indépendance" (Clément 1994, 20).

Beaucoup d'énergies furent dépensées pour construire les rues de la ville nouvelle ; ça n'a pas été le cas de la médina. En revanche, Prost compila un règlement des normes à suivre pour la construction des bâtiments à l'intérieur de la médina et il établit l'interdiction à édifier des bâtiments qui n'étaient pas en 'harmonie' avec l'architecture locale (Clément 1994, 18). Ces mesures exprimaient, selon Clément (1994, 17) toute l'ambiguïté

de la ville-musée condamnée à la répétition, face à une ville nouvelle qui était la seule autorisée à se développer.

Les rues de Guéliz furent construites pour permettre au promeneur de se réjouir du paysage et du panorama. Sur l'axe du minaret de la Koutoubia – qui représente encore aujourd'hui l'élément le plus représentatif du *skyline* de la ville nouvelle – toutes les avenues furent conçues; en revanche le quartier d'Hivernage fut aménagé suivant le cime de l'Haut Atlas comme point de repère du paysage.

La préoccupation principale d'une "municipalité constamment attente à embellir [Guéliz]" (Calul 1954, 17) était d'ordre esthétique: la ville ne devait pas être le miroir du pouvoir économique ou politique; au contraire, elle devait pousser à la flânerie, au repos, à bénéficier de la contemplation du paysage. Guéliz était "fait pour plaire" (Calul 1954, 17).

La fonction de loisir prédominante dans la ville rouge se consolida dans le temps, grâce à la littérature de voyage, la narrative et la peinture. Cette perception que les Européens avaient de Marrakech fut favorisée par la volonté de 'spectaculariser' le paysage, de le valoriser, à travers une attentive construction de la ville nouvelle. Celle-ci devenait de cette manière la concrétisation spatiale du goût français, et la consécration définitive du sens de la beauté, d'une civilisation qui non seulement 'conqu Coast' les lieux et les 'cœurs' de la population qui y résidait, mais aussi savait –à travers la finesse qui la caractérisait- extrapoler le 'sens' du lieu et sa 'vraie vocation'.

Pour parvenir à cet objectif, il était donc indispensable d'adapter le 'processus de modernisation' urbaine au contexte de référence. A Marrakech, donc, ne furent pas édifiés les bâtiments des grandes dimensions comme ceux qui dominaient la *skyline* de Casablanca. Au contraire, leurs constructions durent respecter une hauteur limitée et leur décoration du être caractérisé par des lignes sobre.

La documentation contenue dans les archives du Protectorat montre très bien la préoccupation continue – qui souvent frise l'obsession - pour la 'vision panoramique', l' 'agréable perspective' qui, selon les directives communes dictées par Eduard Joyant pour la construction des villes nouvelles au Maroc, faisait de la rue une douce balade.

Si la 'spectacularisation' était à la base du projet urbain de Marrakech-Guéliz, celle-ci trouva sa plus grande expression dans

la construction du quartier d'Hivernage, à travers l'exaltation des espaces verts et l'ouverture de l'Hôtel La Mamounia, destiné à devenir le joyau de la ville.

Grâce à son climat tempéré en hiver, Marrakech possédait toutes les caractéristiques nécessaires pour la création d'un des plus beaux paradis touristiques et climatiques de la France d'autre mer.

Bien que dans le premier plan de la ville nouvelle fut déjà présente la volonté de planifier un quartier dans ce but, ce fut John dal Plaz, déjà président de la Compagnie Général Transatlantique, et puis président de la Société Chérifienne d'Hivernage, qui proposa à l'administration du protectorat un projet de valorisation d'une zone au sud de Guéliz au but d' 'hivernage'. Le Gouvernement et l'administration de la ville accorda en 1928 son organisation et son équipement, dans un but touristique.

Prost fut chargé de dessiner le plan du quartier, qui devait être construit sur un grand rectangle situé en face de l'Atlas, dans la palmeraie entre les murs de la médina et le parc séculaire de la Ménara, près du jardin El-Hartsi et de la Mamounia (Marrast 1960, 115). Une large route (avenue de la Ménara), perpendiculaire aux sommets de l'Atlas, devait enfin relier les jardins de la Mamounia au parc de la Ménara. Au sud de cette rue, une vaste étendue (soumise à *servitute non aedificandi*) donnait une "vision panoramique de la chaîne de l'Haut Atlas, une vue grandiose, avec la neige qui était tellement voisine des verts jardins en fleurs d'où émergeaient élégantes et calorose palmes" (Weisweiler 1932, 103).

Selon Marrast (1960, 115), le tracé courbe de ce quartier était idéal pour la flânerie, car il avait le vue sur les murs, la Koutoubia, les sommets enneigés de l'Atlas. Ces mots - devancés par les considérations de Vaillat (1931, 67) d'après lequel "Prost étudie un plan qui laisse éclater la flânerie, en recherchant les lignes courbe préférentiellement aux lignes droites" - consacrent le rôle d'Hivernage dans le contexte de la ville nouvelle, en soi déjà transformée en spectacle, comme lieu idéal pour admirer tous les éléments qui constituent 'l'horizon urbain' de Marrakech.

L'idée qui est à la base de la conception du quartier était donc celle de créer un lieu à l'intérieur de Guéliz, ou proche de la ville, où l'activité principale était la flânerie: c'est-à-dire un centre conçu à dimension touristique ou pour cette catégorie de français qui

pouvaient se permettre de fuir le froid de Paris et aller à Marrakech pour 'hiverner'.

Ce quartier, dans lequel l'attention pour la perspective et pour la 'vue panoramique' atteignit son maximum, devint donc la 'vitrine' de Guéliz, la définitive réalisation spatiale du rôle de Marrakech comme capitale du tourisme et du loisir:

Cependant, le caractère 'spectaculaire' d'Hivernage dérivait aussi de la véritable mise en scène d'une certaine quotidienneté, celle des Grand Caid, lesquels "pendant la foire de printemps, viennent pour planter leurs tentes et donner en spectacle la vie de leurs tribus" (Vaillat 1931, 68).

Hivernage - et plus généralement Marrakech - devint alors le lieu de la mise en scène du quotidien par excellence, un véritable théâtre qui possédait une scénographie 'naturelle', adaptée à jouer le double rôle de protagoniste et décor pour ce spectacle. L'observateur français était naturellement conçu comme extérieur à la scène, comme non participant aux événements qui lui passaient devant les yeux, comme un être qui contemplant le paysage et ses acteurs.

La recherche d' 'harmonie' avec la nature porta l'administration coloniale à établir que les villas et les bâtiments soient composés par un seul plan; dans le cas d'un deuxième plan, il ne devait pas occuper plus que la moitié de la surface du plan au dessous. Il était aussi obligatoire une couverture de la terrasse, mais les toits pouvaient être couverts seulement par tuiles vertes.

Alors que Lyautey prépara le cadre pour la création d'une station climatique – routes larges, création de perspectives, vastes plantations, un bâtiment pour le Casino avec la Hall et les salles de jeux, un théâtre - le défi de ses successeurs fut celui de transformer tout cela dans le centre d'hivernage plus à la mode de toute l'Afrique, un lieu qui allait au-delà de son contexte local (le Maroc), devenant le symbole de la 'dolce vita' européenne en Afrique.

Cette perception, qui naquit avec le colonialisme, se développa au cours des décades et, comme on va voir successivement, fut adoptée dans son ensemble par les autorités qui s'occupent de l'aménagement de l'espace public, à tel point qu'elle devint une partie considérable des politiques de développement pas seulement de la ville, mais aussi de tout le pays. Marrakech deviendrait donc la vitrine du Maroc et son symbole à l'étranger.

III. La mise en scène de la ville ou la poursuite du projet colonial

Encore aujourd'hui la littérature touristique promeut l'image de Marrakech comme d'une ville 'spectaculaire', une destination idéale pour qui cherche un profond dépaysement. L'accent est mis sur la valorisation de tous les éléments qui représentent un symbole 'd'authenticité' et la garantie d'acquérir une expérience 'vraie', 'originale'. La presse utilise un langage à réminiscence coloniale qui contribue à mettre en relation les images du passé avec les icônes du présent, à l'ombre d'un certain orientalisme entretenu par les discours officiels sur la ville. Il suffit de citer la brochure éditée par l'Office National Marocain du Tourisme, pour voire l'exaltation d'une série de clichés et d'images remontant à la littérature coloniale fin XIXe – début XXe siècle :

Aussi éternelle que les neiges des plus hauts sommets, aussi imposante que les montagnes de l'Atlas, aussi enracinée dans l'histoire que les palmiers dans la terre, Marrakech apporte la touche finale à un tableau d'une beauté immuable.

[...] Les berbères et les arabes s'y rejoignent, les nomades et les montagnards y convergent, les marchandises y abondent, l'artisanat y fleurit, palaces, hôtels, restaurants, golfs, casino : Marrakech est bien la capitale du Sud Marocain.

Marrakech s'éveille. Comme chaque matin depuis 800 ans [...].

Vous êtes hors du temps [...]. Vous êtes ailleurs.

Les éléments mis en relief sont toujours les mêmes : le caractère spectaculaire du paysage, la richesse des monuments, la forte altérité de ses habitants 'moyen-âgeux' que le temps n'a pas changé, l'ensemble garantit au visiteur un saut dans le passé.

Ce type d'imaginaire a contribué à la transformation radicale de l'espace urbain de Marrakech. Des quartiers particulièrement significatifs de la médina et de la ville nouvelle ont été impliqués dans cette vague d'aménagement pour répondre aux attentes des touristes à la recherche d'un exotisme 'à portée de la main'.

Au cours de ces dernières années, des sommes considérables de capital privé ont été investies pour l'acquisition et la restauration des riads et pour leur transformation en maisons d'hôtes. Les autorités de la ville ont encouragé ce type d'investissement, en approuvant parfois des projets de restauration non conformes à l'habitat original. En parallèle, les autorités ont procédé au nettoyage de certaines zones considérées comme insalubres, en déclenchant par conséquent un processus de fragmentation de l'espace de la médina.

En même temps, et surtout au cours des quatre dernières années, de nombreux projets de valorisation de la ville nouvelle ont été réalisés et ont transformé quelques espaces de façon spectaculaire.

Compte tenu de tous ces aspects, on peut conclure que l'on se trouve face à un processus de régénération urbaine qui peut être lu à certains égards comme la *gentrification* de certains quartiers. Ce processus peut être considéré comme le résultat de l'adoption du discours colonial sur Marrakech et de la volonté de rendre la ville nouvelle et la médina spectaculaires.

Par conséquence, les prix des terrains et des loyers ont flambé. Le classement de la médina comme patrimoine mondial a joué un rôle important dans la course aux investissements, en particulier pour l'achat des riads qui, à part quelques exceptions, sont aménagés dans un style oriental rappelant l'image que l'Europe du XIXe siècle avait de l'Orient. Ainsi, une zone hétérogène a été créée avec une ambiance orientale imaginaire et un mode de vie somptueux, au sein d'un voisinage pauvre. Ce contraste qui se manifeste surtout par la disponibilité des domestiques dans les maisons, les hôtels et les restaurants, fait que certains étrangers occidentaux ont le sentiment de vivre dans une sorte d'atmosphère coloniale 'gracieuse', comme a dit l'architecte américain Bill Willis (Escher et Petermann 2000).

La presse écrit "Marrakech, chantiers partout" (Moujahid 2004a, VII). Cette expression rappelle la grandiose œuvre de construction de Lyautey dans les premières années du Protectorat. Le Résident Général répétait qu'"un chantier ouvert vaut un bataillon", ce qui lui valut le surnom de 'bâtitteur de villes'. Les villes étaient le résultat ou pour mieux dire, le reflet de sa personnalité, de son génie, de "ce que son âme d'organisateur et d'artiste lui suggère" (AA.VV. 1922, 361).

Le renouvellement urbain contemporain de Marrakech est vue comme exemplaire et célébrée comme la concrétisation spatiale du progrès économique du pays. En effet, on a assisté ces dernières années à de grands changements et à la mise en œuvre de certaines opérations de transformation de la ville à travers, par exemple, le lotissement de nombreux terrains vacants dans le périmètre urbain ; la restructuration de la plupart des jardins historiques ; la création de nouveaux espaces verts; l'aménagement de certaines parties de la ville bétonnées et transformées en places sur lesquelles on a ajouté des éléments d'*urban design* (bancs en fer forgé, corbeilles camouflées dans la verdure, éclairage, panneaux 'vieillis' rappelant les stations du métro parisien) .

Pour ces raisons, la 'ville rouge' est considérée la ville-pilote des projets de développement touristique au Maroc et son succès d'image permet aux fonctionnaires de l'élever au niveau du modèle à suivre.

En réalité, sa réussite ne se traduit ni par une amélioration des conditions de vie de la population ni par une augmentation générale de la richesse, signal d'alarme d'un développement inégal et d'une explosion dangereuse du secteur du bâtiment. Selon Tayebi Guemouria, directeur de la Chambre de Commerce, ce processus n'est ni contrôlé ni dicté par une étude de secteur détaillé (Moujahid 2004b, IV-V).

Autrement, il ne faut pas oublier le problème de l'eau parce que Marrakech (et la province du Haouz) souffre d'une carence hydrique liée à la baisse de la nappe phréatique. L'alarme a été donnée à plusieurs reprises par la presse (voir, par exemple, Moujahid 2004c, III) mais encore une fois les discours officiels ont été suivis par une politique différente.

Les projets en cours de réalisation

Un des plus importants projets de développement urbain contemporain est celui qui comprend le nouveau lotissement touristique de l'Agdal, situé au sud de la ville, à la limite du périmètre urbain. Ce projet s'appuie sur un nouveau concept de planification réalisé par la création d'une véritable ville nouvelle intégrée au lotissement.

Selon les promoteurs, le site offre de grands avantages : proximité de l'aéroport, des remparts et des jardins de l'Agdal, de

la médina et des sites historiques et “un panorama de rêve : une vue imprenable sur les remparts et les jardins de l’Agdal et un fond de toile constitué par les sommets enneigés de l’Atlas” (Labyrinthes 2003, 61). Ces considérations nous forcent à réfléchir encore une fois sur le rôle joué par l’imaginaire et les icônes orientalistes dans la construction de l’espace urbain, sur leur puissance et sur leur frappante actualité.

Ce projet voudrait concrétiser la notion de ‘ville jardin’ intégré dans le périmètre urbain, lorsque ses promoteurs ont planifié des places, des promenades piétonnes et des circuits de calèches indépendants intégrés à la conception de la voirie, qui feront de la nouvelle cité une copie miniaturisée de la grande Marrakech avec, en son centre, une petite médina regroupant les principaux équipements (Moujahid 2004d, VI).

La recherche de la perspective ‘parfaite’ - la seule, selon ce point de vue, qui serait capable de saisir ‘l’essence’ et ‘l’esprit’ de la ville – est donc considérée comme une priorité dans le but de “créer un lieu de plaisir, de vie et de rencontre des touristes à Marrakech” (Labyrinthes 2003, 61).

Le projet d’aménagement de la partie sud a provoqué d’énormes changements jusqu’au centre ville. Le Guéliz est au centre de cette politique de mise en valeur de la ville et de mise en scène de son espace à travers la réalisation d’une série de ‘parcours obligés’ qui le relie à l’Agdal.

L’avenue de France, un des fleurons de l’aménagement colonial grâce à sa perspective sur l’Atlas et sa proximité des murailles de la médina et des jardins de la Ménara, a été prolongée pour devenir l’axe principal de la nouvelle cité touristique. Au mois de juin 2004 les autorités ont inauguré le nouveau tronçon et toute l’avenue (l’avenue de France et son prolongement) a été rebaptisée boulevard Mohammed VI. Maintenant l’avenue relie directement le centre ville avec le lotissement de l’Agdal. Devenant une promenade adaptée à la flânerie, elle consacre ainsi la ‘ville rouge’ comme capitale du loisir : c’est la réalisation du rêve de Lyautey. L’aménagement des terrains adjacents confirme la volonté de spatialiser ce concept à travers la création de vastes espaces verts, de places, de plantations en bord de route, de perspectives sur les éléments plus significatifs du paysage urbain.

La recherche de perspective et la tentation de créer des espaces d’agrégation a aussi entraîné la création d’une énorme place en

face des jardins Harti, aménagés récemment selon un modèle tout à fait étranger aux jardins arabes. Cette place est dotée d'une décoration urbaine visant à valoriser l'espace (du centre ville, naturellement). En face de la place se trouve l'un des restaurants MacDonald's de la ville. Le bâtiment est le résultat d'une politique architecturale globale qui consiste à 'camoufler' le fast-food en utilisant, pour la construction, des éléments architecturaux considérés typiques d'un pays. A Marrakech, le MacDonald's reprend les thèmes stylistiques de l'arabisation (voir Béguin 1983) pour attribuer à l'un des symboles les plus éclatants de la mondialisation un caractère vernaculaire.

La destruction du marché central de Guéliz, un des repères de la ville de l'époque coloniale, considéré aujourd'hui habitat vétuste, est une conséquence directe de cette politique urbaine. Il a été rasé car il est considéré sans aucun intérêt dans le cadre du nouveau design urbain. A sa place, sera bâti un 'centre d'attraction'.

Mais ce projet ne semble pas suivre la tendance générale qui émane des discours officiels. Ces dernières années la question de la valorisation du patrimoine XXe siècle a pris de l'importance. Le danger que courent les monuments historiques du Maroc et en particulier ceux du XXe siècle a été le principal sujet de réflexion de la journée du patrimoine mondial du 17 avril 2004. Le Wali du Grand Casablanca a enrichi ce débat très actuel quand il a affirmé :

Le protectorat nous a légué un patrimoine hybride, certes : mais il est marocain [...]. Casablanca n'est pas l'arabisation : elle est une modernité marocaine, un décor du nationalisme, matérialisé dans les quartiers populaires, les usines, les constructions existantes, elle n'est pas un décor de pastiche mais une production originale du 20e siècle. Notre génération est aujourd'hui dans son espace et dans son temps. Ayant hérité un patrimoine architectural extraordinaire, il est de son devoir de le valoriser et le chérir. Il n'est plus question de rejeter l'espace que nous avons reçu en partage, mais nous avons une responsabilité et une légitimité du patrimoine à défendre (cit. in Miyara 2003, 16).

Il semble que Marrakech jouisse d'un statut spécial, car elle semble exemptée d'un quelconque alignement aux idées générales. Cette défaillance évidente entre le discours et la pratique est compensée à Marrakech par la recherche d'un style architectural

s'inspirant du patrimoine marocain mais qui sombre souvent dans le mimétisme, le folklore et le 'délire orientaliste'.

De cette manière Marrakech s'approche toujours plus des tendances globales de *gentrification*, de 'remaquillage' de façade des immeubles situés au centre ville, couvertes par une couche d'historicisme nostalgique caractéristique de ce phénomène. Le maire de Marrakech a déclaré que l'urbanisation ne se fera pas au détriment du cachet architectural de la ville (La Vie Economique 2004b, VIII). Selon la municipalité, cette préoccupation se traduit par le respect intégral des documents d'urbanisme et par un contrôle strict des travaux jusqu'à leur achèvement. De plus, chaque projet important devrait être soumis à une commission esthétique composée d'experts des arts et des monuments historiques (La Vie Economique 2004, VIII). Mais ce discours encourageant et prometteur est visiblement suivi par une pratique qui favorise l'intérêt économique au détriment d'une politique de développement durable tenant compte des exigences des différentes composantes de la population urbaine. L'absence d'une forte société civile marrakchia encourage indirectement le laissez-faire des autorités parce que les réactions aux changements urbains sont quasiment inexistantes.

Cet état de fait rend encore plus frappant le décalage qui existe entre le discours officiel et la planification urbaine.

Bibliographie

AA.VV. 1922 La Renaissance du Maroc. Dix ans de Protectorat Résidence Générale de la République Française au Maroc, Rabat

Bancel N. Blanchard P e Delabarre F 1997 Images d'empire (1930-1960) La Martinière, Paris.

Bayssière G 1924 Géographie du Maroc Hatier, Paris.

Béguin F 1983 Arabisances: décor architectural et tracé urbain en Afrique du Nord 1830-1950 Dunod, Paris.

Bennasser, F. (1984). Essai sur la croissance urbaine de Marrakech (1960-1982). Thèse de doctorat, Université Paris 1.

Calul, L. (1954). Marrakech hier et aujourd'hui. Perspectives d'Outre Mer, Notre Maroc 1(13):17-19.

- Clément, J.F. (1994). Lyautey à Marrakech. *Horizons Maghrebins* 23/24:15-22.
- De la Casinière, H. (1924). *Les Municipalités Marocaines*. Casablanca: Imprimerie de la Vigie.
- De Mazières, M. (1937). *Promenades à Marrakech*. Parigi: Horizons de France.
- Doutté E 1905 Marrakech Comité du Maroc, Paris.
- Escher AJ et Petermann S 2000 Neo-colonialism or Gentrification in the Medina of Marrakesh *ISIM Newsletter* 5 34
- Grillet, A. (1938). *Traité pratique des lotissement au Maroc*. Dahir du 14 Juin 1933 ; Dahirs complémentaires des 7 Aout 1834, 6 Avril et 7 Octobre 1937. Paris : Librairie du Recueil Sirey.
- La Vie Economique 2004 26 mars.
- Labyrinthes 2003 avril-mai 5.
- Le Matin du Sahara et du Maghreb 2004 17 avril 54.
- Ley D 2001 Styles of the times In C Minca (ed.) *Introduzione alla geografia postmoderna* Cedam, Padoue.
- Lyautey, P. (1953). *Lyautey l'Africain*. Paris: Plon.
- Marrast, J. (1960). Maroc. In *L'oeuvre de Henri Prost. Architecture et urbanisme*. Paris: Académie d'Architecture.
- Minca C 2002 Lo spazio gentrificato come 'testo' urbano In P Bonora (ed.) *Atti Convegno 'Comcities: la città e la comunicazione'* Baskerville, Bulogne.
- Minca C 2004 Il 'Postmodern urbanism' e la costruzione di nuove identità urbane. In *Actes du Congresso Geografico Italiano*.
- Miyara L 2003 Casablanca, un avenir à réinventer *Labyrinthes* avril mai 5 16.
- Moujahid M 2004a La fièvre touristique se maintient *La Vie Economique* 26 mars -1 avril 4258 (47) VII.
- Moujahid M 2004b En deux ans seulement les prix de l'immobilier ont flambé. *La Vie Economique* 26 mars -1 avril 4258 (47) IV-V.
- Moujahid M 2004c Le manque d'eau reste problématique. *La Vie Economique* 26 mars -1er avril 4258(47) III.
- Moujahid M 2004d 2,5 milliards de DH pour l'Aguedal. *La Vie Economique* 26 mars -1er avril 4258 (47) VI.

Périgny, M. (1918). Au Maroc. Marrakech et les portes du Sud. Paris: Pierre Roger et C., éditeurs.

Turri E 1998 Il paesaggio come teatro Marsilio, Venise.

Vaillat, L. (1931). Le visage français du Maroc. Paris: Horizons de France.

Weisweiler, E. (1932). Marrakech, cité d'hivernage. In actes Congrès International de l'Urbanisme aux Colonies et dans les pays tropicaux, I.